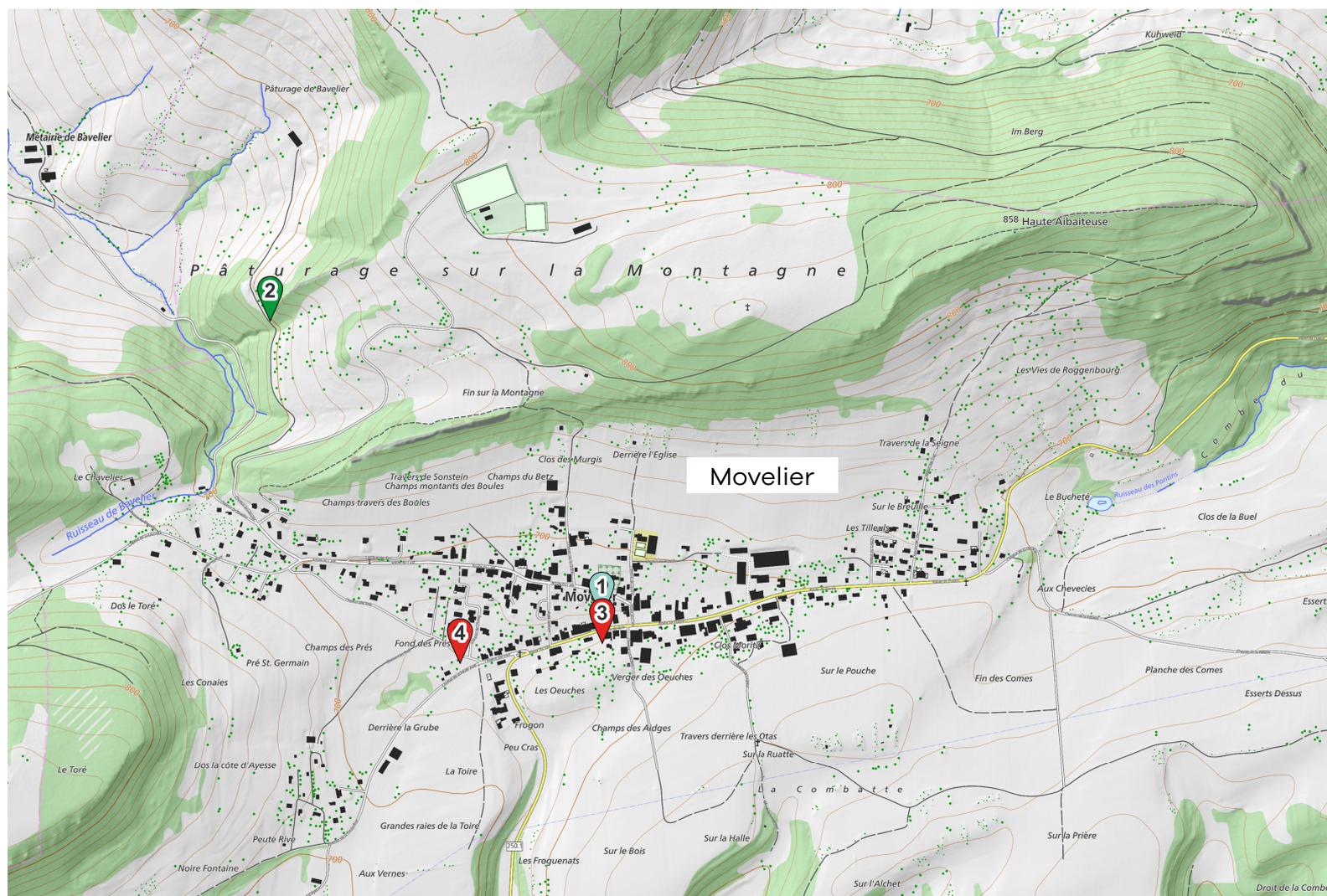




2024

MEMO Déchets

Votre guide des déchets



 Conteneur

 Déchets verts

 Ecopoint

Données swisstopo 10.2023



Nos déchets sont des ressources : **préservons-les** ensemble.
Évitons le gaspillage, trions et valorisons.



Movelier



SEOD

SYNDICAT DE GESTION DES DÉCHETS
DE DELÉMONT ET ENVIRONS

Informations **générales**



Et aussi sur www.memodechets.ch et l'application

Mon ÉCOPOINT (voir plan)

1 - Place du 23-Juin :

Horaires:

lundi-vendredi: 8 - 12h / 13h30 - 20h

samedi: 8 - 12h / 13h30 - 17h

pas de dépôt les dimanches et jours fériés.

Mon AUTRE POINT DE COLLECTE (voir plan)

2 - Place de compost de la carrière de Bavelier : déchets verts

Mon réflexe TRI À LA SOURCE

Quand je fais mes achats...

- j'en profite pour **ramener au(x) magasin(s)** où je me rends, tous les déchets qui y sont repris : bouteilles en verre et en PET, piles, appareils hors d'usage, etc..
- je choisis les objets et denrées **en fonction de leur bilan écologique** (économiques en emballages, en énergie de production et de transport, moins polluants, recyclables...)
- autant que possible, **je laisse sur place les emballages** de mes achats.

Informations concernant le ramassage des déchets

1. Ramassage des déchets encombrants (DEC)

- Tous les déchets incinérables pouvant être mis dans un sac taxé de 17 à 110 litres ne sont plus ramassés (rappel).
- Les déchets en grande quantité provenant d'un déménagement, du débarras d'un appartement ou d'une maison ou de travaux de rénovation ne sont plus ramassés (rappel).

2. Ramassage des déchets urbains combustibles (DUC) ou ordures ménagères

- C'est le SEOD qui détermine la fréquence de vidange des moloks® en fonction du taux de remplissage.

Contact et infos

Bureau communal de Movelier

Route du Cârè 6

2812 Movelier

032 431 12 82

administration@movelier.ch

www.movelier.ch

Info déchets

Arc Jurassien 0842 012 012

Aux heures de bureau (tarif local)

Calendrier

Movelier

Début des tournées : 06h30

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
L 1	Nouvel An			1 Lundi de Pâques		
M 2	Saint Berchtold			2		
M 3				3	1 Fête du travail	
J 4		1		4	2	
V 5		2	1	5	3	
S 6		3	2	6	4	1
D 7		4	3	7	5	2
L 8		5	4	8	6	3
M 9		6	5	9	7	4
M 10		7	6	10	8	5
J 11		8	7	11	9 Ascension	6
V 12		9	8	12	10	7
S 13		10	9	13	11	8
D 14		11	10	14	12	9
L 15		12	11	15	13	10
M 16		13	12	16	14	11
M 17		14	13	17	15	12
J 18		15	14	18	16	13
V 19		16	15	19	17	14
S 20		17	16	20	18	15
D 21		18	17	21	19 Pentecôte	16
L 22		19	18	22	20 Lundi de Pentecôte	17
M 23		20	19	23	21	18
M 24		21	20	24	22	19
J 25		22	21	25	23	20
V 26		23	22	26	24	21
S 27		24	23	27	25	22
D 28		25	24	28	26	23 Commémoration du plébiscite jurassien
L 29		26	25	29	27	24
M 30		27	26	30	28	25
M 31		28	27		29	26
J	29		28		30 Fête-Dieu	27
V			29 Vendredi Saint		31	28
S			30			29
D			31 Pâques			30
L						
M						

Calendrier

Movelier

Début des tournées : 06h30

	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
L 1						
M 2				1		
M 3				2		
J 4		1		3		
V 5		2		4	1	
S 6		3		5	2	
D 7		4	1	6	3	1
L 8		5	2	7	4	2
M 9		6	3	8	5	3
M 10		7	4	9	6	4
J 11		8	5	10	7	5
V 12		9	6	11	8	6
S 13		10	7	12	9	7
D 14		11	8	13	10	8
L 15		12	9	14	11	9
M 16		13	10	15	12	10
M 17		14	11	16	13	11
J 18		15	12	17	14	12
V 19		16	13	18	15	13
S 20		17	14	19	16	14
D 21		18	15	20	17	15
L 22		19	16	21	18	16
M 23		20	17	22	19	17
M 24		21	18	23	20	18
J 25		22	19	24	21	19
V 26		23	20	25	22	20
S 27		24	21	26	23	21
D 28		25	22	27	24	22
L 29		26	23	28	25	23
M 30		27	24	29	26	24
M 31		28	25	30	27	25
J		29	26	31	28	26
V		30	27		29	27
S		31	28		30	28
D			29			29
L			30			30
M						31



Comment bien trier ?



Ordures ménagères sacs SEOD
Uniquement les sacs poubelles officiels déposés dans les Moloks



Textiles et chaussures
A déposer à l'écopoint dans des sacs fermés.



Gazon
A déposer aux déchets verts à la carrière Pâturage de Bavelier.



Huiles minérales et végétales
A déposer à l'écopoint.



Flacons en plastique avec bouchon
A déposer dans les sacs-poubelles officiels.



Déchets compostables ménagers
A déposer aux déchets verts à la carrière Pâturage de Bavelier.



PET
A ramener au point de vente ou à l'écopoint.



Papier
A déposer à l'éco point 3X par année dans la benne.
Uniquement les journaux, magazines, papier de bureau.
Pas de sac en papier.



Déchets inertes (petites quantités)
Déchets de démolition, porcelaine, carrelage, cuvettes de WC ou éviers, dans une décharge agréée et contrôlée (DCMI).



Bois
Ramassage au bord de la chaussée en même temps que les encombrants. Les déchets de démolition doivent être amenés dans un centre de ramassage agréé.



Piles et accumulateurs
A déposer à l'écopoint.



Carton propre
Ramassage au bord de la chaussée, aux dates prévues. Carton propre, écrasé.



Déchets spéciaux des ménages
A apporter à Recyplus Entsorgung AG - Zone Industrielle - Rue St-Henri 2 - 2800 Delémont, 3e mardi du mois de 16h à 18h. Pour plus d'info www.jura.ch/env.



Cartouches d'encre pour imprimantes
A restituer dans les points de vente.



Verre
A déposer à l'écopoint: enlever les capsules, les bouchons et couvercles.



Sagex
Ramassage au bord de la chaussée aux dates prévues. Sagex propre uniquement. Pas de "chips" d'emballage. Séparer le carton du sagex.



Tubes lumineux (néon) / LED
A restituer dans les points de vente. Fondation SENS, www.erecycling.ch, 043/255.20.00.



Restes de repas / déchets de cuisine / lavures
Restes de repas, lavures, doivent être jetés dans les sacs-poubelles officiels.



Capsules Nespresso (aluminium)
A déposer à l'écopoint.



Ferraille (objets métalliques)
A déposer dans la benne à l'écopoint 2X par année.



Médicaments
A restituer dans les pharmacies ou points de vente.



Dépouilles d'animaux
Toutes carcasses d'animaux, quelle que soit la taille, doivent absolument être éliminées dans des centres ad hoc, pour Movelier, les amener au centre des déchets carnés près de la STEP à Soyhières. Tél. 032 422 13 94.



Aluminium et boîtes de conserve
A déposer à l'écopoint. Déposer uniquement des canettes de boisson dans le presse canettes.



Appareils électriques et électroniques
A restituer en priorité dans les points de vente ou à déposer dans la benne à l'écopoint 2X par année.



Pneus
A restituer dans les points de vente.



Plastiques agricoles payants
A déposer contre paiement à la décharge de Boécourt, au Moulin de Vicques, dans les centres de tri ou dans des conteneurs munis d'une puce électronique (taxe au poids).



Aérosols
A jeter dans les sacs-poubelles officiels ou avec l'alu à l'écopoint si le pictogramme "recyclage alu" figure sur l'objet.



Déchets de jardin
A déposer aux déchets verts à la carrière Pâturage de Bavelier.



Déchets encombrants combustibles
Ramassage au bord de la chaussée aux dates prévues.
Tout objet combustible qui ne peut pas être collecté de manière sélective ni contenu dans le sac-poubelle officiel.



Berlingots / Briques à boissons
A déposer dans les sacs-poubelle officiels.

Les types de déchets



Du respect... pas de déchets !



**Ensemble, pour une
campagne propre !**





MOVELIER

Collecte des déchets 2024

Afin de respecter notre environnement et de gérer l'ordre et la propreté dans notre village, les Autorités communales vous demandent de respecter les informations et indications contenues dans ce document. Vous voudrez bien vous conformer aux jours ainsi qu'aux heures des collectes indiqués.

Pour tous renseignements complémentaires, le Secrétariat communal, les Conseillers communaux ainsi que l'Employé communal se tiennent à votre disposition.

Les Autorités communales vous souhaitent de joyeuses Fêtes et une bonne Année 2024.